

## **CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 05 SEPTEMBRE 2022**

N°2022/55

# RAPPORT DE PRESENTATION

OBJET: Décision modificative n°1 du service de collecte des déchets ménagers de l'exercice 2022

PJ: 1 projet de délibération

Le budget annexe est dédié à un service industriel et commercial : la collecte des déchets ménagers. A ce titre, ce budget doit s'équilibrer par l'encaissement des redevances du service et il est interdit à la collectivité d'intervenir financièrement dans cet équilibre.

La décision modificative n°1 (D.M.1) du budget annexe du service de la collecte des déchets ménagers pour l'exercice 2022 est proposée à la somme de 6 000 000 XFP, en recettes et en dépenses.

Les mouvements de la présente décision modificative apparaissent sur les tableaux ci-après:

#### I - AU TITRE DE LA SECTION D'EXPLOITATION :

RECETTES - Chapitre - Libellé	Budget initial	-	Décision modificative n°1	Budget modifié
002 - Excédent de fonctionnement reporté	0		0	0
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections				0
Sous-total opérations d'ordre	0		0	0
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	286 954 200		0	286 954 200
77 - Produits exceptionnels	0		6 000 000	6 000 000
Sous-total opérations réelles	286 954 200		6 000 000	292 954 200
Total recettes	286 954 200		6 000 000	292 954 200

### Au chapitre 77 - Produits exceptionnels + 6 000 000 XFP

La somme de 2 065 728 F est inscrite au titre d'une subvention exceptionnelle de la Province Sud – ADEME dans le cadre d'une étude d'optimisation du service de gestion des déchets.

La somme de 3 934 272 F est inscrite en recettes exceptionnelles (annulations de rattachements antérieurs et annulations des soldes des parts traitements de 2017 et 2018).

DEPENSES - Chapitre - Libellé	Budget initial	-	Décision modificative n°1	Budget modifié
002 - Déficit de fonctionnement reporté	484 201		0	484 201
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	3 935 040		0	3 935 040
Sous-total opérations d'ordre	4 419 241		0	4 419 241
011 - Charges à caractères général	259 004 959		3 000 000	262 004 959
012 - Charges du personnel	6 110 000		0	6 110 000
65 - Autres charges de gestion courante	5 000 000		0	5 000 000
66 - Charges financières	420 000		0	420 000
67 - Charges exceptionnelles	2 000 000		3 000 000	5 000 000
68 - Dotations aux amortissements et provisions	10 000 000		0	10 000 000
Sous-total opérations réelles	282 534 959		6 000 000	288 534 959
023 - Virement à la section d'investissement	0			0
Total dépenses	286 954 200		6 000 000	292 954 200

#### Au chapitre 011 - Charges à caractère général + 3 000 000 XFP

Il s'agit d'inscrire les crédits nécessaires au lancement de l'étude d'optimisation du service des déchets financée à 80% par la province Sud et l'ADEME.

### Au chapitre 67 - Charges exceptionnelles + 3 000 000 XFP

Il convient d'inscrire un complément de 3 000 000 XPF aux 2 000 000 XFP inscrits lors du BP 2022 afin de traiter les dossiers d'annulation en instance.

# II - AU TITRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Aucune inscription budgétaire n'est prévue au titre de la section d'investissement.

RECETTES - Chapitre - Libellé	Budget initial	RAR	Décision modificative n°1	Budget modifié
021 - Virement de la section d'exploitation	0	0	0	0
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	10 270 111	0	0	10 270 111
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 935 040	0	0	3 935 040
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0
Sous-total opérations d'ordre	14 205 151	0	0	14 205 151
13 - Subv° d'investissement	0	5 127 008	0	5 127 008
16 - Emprunt et dettes assimilées	0	0	0	0
Sous-total opérations réelles	0	5 127 008	0	5 127 008
Total recettes	14 205 151	5 127 008	0	19 332 159

DEPENSES - Chapitre - Libellé	Budget initial	RAR	Décision modificative n°1	Budget modifié
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	0	0	0	0
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections				0
Sous-total opérations d'ordre	0	0	0	0
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 400 000	0	0	1 400 000
20 - Immobilisations incorporelles	5 000 000	6 408 760	0	11 408 760
21 - Immobilisations corporelles	6 511 644	11 755	0	6 523 399
Sous-total opérations réelles	12 911 644	6 420 515	0	19 332 159
Total dépenses	12 911 644	6 420 515	0	19 332 159

La balance budgétaire s'établit ainsi qu'il suit :

Section	Recettes	Dépenses
Exploitation	292 954 200	292 954 200
Investissement	19 332 159	19 332 159
	312 286 359	312 286 359

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de vous soumettre.

## AVIS DE LA COMMISSION DE FINANCES, DE L'ADMINISTRATION GENERALE ET DES SERVICES PUBLICS

réunie le 24 août 2022 à 8 heures 30 en mairie

### **DISCUSSION GENERALE:**

SANS OBSERVATION

### **EXAMEN ARTICLE PAR ARTICLE:**

ARTICLE 1:	Sans observation	AVIS FAVORABLE
ARTICLE 2:	Sans observation	AVIS FAVORABLE
ARTICLE 3:	Sans observation	AVIS FAVORABLE
ARTICLE 4:	Sans observation	AVIS FAVORABLE

### **ENSEMBLE DE LA DELIBERATION:**

■ AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE.

